



François RANDAZZO, Président du syndicat Alizé president@alize-kine.org / 06 61 84 44 47

Guillaume RALL, Président du SNMKR
president@snmkr.fr / 06 89 21 41 47

Thomas FATOME
Directeur Général de la CNAM
50, avenue du professeur André LEMIERRE
75020 PARIS

Paris, le 15 Juin 2023

Objet: Négociations conventionnelles Flash

Monsieur le Directeur Général,

Le 24 mai dernier, les syndicats Alizé et SNMKR, que nous représentons, vous ont adressé un courrier sollicitant de votre part de prendre en compte la situation critique des kinésithérapeutes libéraux au regard de l'évolution du contexte économique. Cette demande concernait, d'une part, la mise en œuvre de mesures d'urgence pour compenser l'inflation qui s'abat sur notre pays depuis plus d'un an, et d'autre part, la nécessité de rouvrir les négociations conventionnelles pour répondre aux enjeux majeurs de notre profession, comme l'accès aux soins de kinésithérapie ou la revalorisation des professionnels qui ont perdu 24 % de pouvoir d'achat en 15 ans.

Aujourd'hui, nous accueillons avec satisfaction l'ouverture de négociations flash qui apporteront une bouffée d'oxygène à tous les professionnels de santé. Au-delà de cette réponse urgente, les kinésithérapeutes attendent une reprise des négociations conventionnelles afin qu'un texte soit signé rapidement et permette de garantir une qualité des soins optimales. Le virage domiciliaire, la répartition des professionnels sur le territoire ou la réforme de la nomenclature sont autant de sujets qui auront un impact sur le quotidien des kinésithérapeutes. Le remboursement des soins de kinésithérapie réalisés en accès direct, suite à la promulgation de la loi « Rist » sera également un enjeu majeur lors de la reprise des négociations.

Nous sommes conscients de la nécessité pour chaque partie de faire un pas l'un vers l'autre, aussi, nous venons vers vous avec des pistes concrètes pour aboutir à une négociation efficace et cohérente avec les besoins des kinésithérapeutes et de nos concitoyens au quotidien. Il est primordial de veiller à ce que chaque composante de la représentation de la kinésithérapie soit associée de la même façon à ce processus.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre plus haute considération.

François RANDAZZO
Président du Syndicat Alizé

Guillaume RALL *Président du SNMKR*

